

Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux SAGE Côtiers basques



Rapport annuel 2021



Avec le soutien financier de :







Présentation du SAGE et rappel du contexte

Présentation du territoire

Le territoire des Côtiers basques est compris entre l'Adour et la Bidassoa, à l'extrême sud-ouest de la France. Couvert par un réseau hydrographique dense et bordé par l'océan Atlantique et les prémices des Pyrénées, il offre une diversité de milieux remarquable. Très urbanisé en particulier sur le littoral, il est soumis à de nombreux risques. Son économie et sa forte attractivité sont intimement liées à l'eau. La gestion de l'eau sur ce territoire doit donc répondre à des enjeux socio-économiques et environnementaux, souvent concurrentiels, qui participent à son image de marque.

Dates à retenir

- 5 décembre 2011 : arrêtés de délimitation du périmètre du SAGE et de composition de la CLE
- 8 décembre 2015 : arrêté d'approbation du SAGE
- 9 novembre 2021 : arrêté de modification de la composition de la CLE

Principaux enjeux identifiés

- Qualité des eaux,
- Eau et urbanisme,
- Milieux,
- Axe transversal (gouvernance et usages).

Constitution de la CLE (depuis le 1/04/2019)

- 48 membres, dont 27 dans le collège des collectivités locales, 13 dans le collège des usagers et 8 dans le collège de l'État.

- Présidence : M. Marc BÉRARD

Présentation de l'organisation

- Structure porteuse : Communauté d'Agglomération Pays Basque
- Animation : Mme Audrey LEFRANÇOIS, à 1/2 temps sur cette mission en 2021 et M. Pierre CHATELAIN, stagiaire de Master 1, en appui sur la période du 28 juin au 20 août 2021.

État d'avancement global

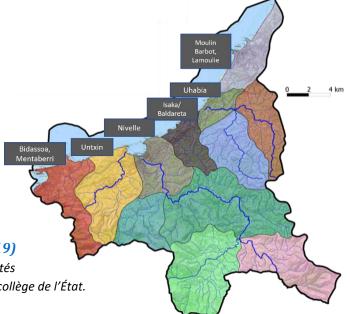
En tant que structure porteuse de la démarche, la Communauté d'Agglomération Pays Basque a dédié un poste permanent consacré à 50% à l'animation du SAGE.

Sur le plan administratif, pour faire suite aux diverses élections de 2020 et 2021, la modification de la composition de la CLE a été organisée à deux reprises sur cette période. Ces démarches ont conduit à la formulation de deux arrêtés préfectoraux de modification de la composition de la CLE, dont le premier a permis la ré-installation de la CLE le 16 juin 2021 et l'élection du Président, des 3 Vice-Présidents et des membres du bureau de la CLE.

Par ailleurs, un état d'avancement des dispositions du SAGE Côtiers basques a été engagé en 2021, environ à miparcours de la mise en œuvre du SAGE. Un bilan provisoire a été présenté au bureau de la CLE en septembre 2021 mais certaines données manquent encore pour évaluer la réalisation de l'ensemble des dispositions. Ce bilan devrait être finalisé en 2022. La création du tableau de bord du SAGE a été lancée en parallèle et sera développée en 2022.

De plus, un important travail a été mené sur le volet communication afin de mieux faire connaître le SAGE CB, via le développement de plusieurs outils spécifiques (vidéos, actualités, GIF) et la mise à jour du site internet.

L'année 2021 a donc été consacrée à la procédure de modification de la CLE et à son installation, au développement d'outils de communication et de suivi de la mise en œuvre du SAGE, à la mobilisation de la





Commission Qualité de l'Eau du SAGE, aux sollicitations sur les politiques de l'eau à l'échelle Adour-Garonne, à la participation aux travaux d'élaboration du SCoT Pays Basque-Seignanx et aux démarches inter-SAGE. Tous ces travaux sont détaillés dans la suite du document.

NB : Les comptes-rendus de réunion, les avis et les arrêtés préfectoraux évoqués dans ce bilan ont été transmis à la CLE au cours de l'année et sont disponibles sur demande auprès de l'animatrice.

Animation

Descriptif de l'animation pour l'année 2021 (1/2 ETP) :

- secrétariat et animation de la CLE et du Bureau¹,
- analyse des 4 dossiers loi sur l'eau transmis et préparation des avis,
- communication, sensibilisation et diffusion du SAGE,
- suivi technique, administratif et financier de l'application des mesures du SAGE, notamment par l'élaboration et le renseignement du bilan annuel.

L'animation 2021 s'est particulièrement attachée à :

- organiser la révision de la composition de la CLE, au regard des élections (2020-2021), et ré-installer la CLE et ses représentants (Président, Vice-présidents et bureau),
- organiser et animer les réunions de la CLE et du bureau de la CLE,
- organiser et animer la Commission Qualité de l'Eau du SAGE CB,
- développer des outils de communication spécifiques au SAGE CB (vidéos, GIF, actualités) et mettre à jour le site internet,
- analyser les documents et rédiger les avis relatifs aux projets de SDAGE-PGRI 2022-2027 Adour-Garonne et de la Stratégie territoriale du sous bassin versant « Littoral »,
- réaliser un bilan de l'état d'avancement des dispositions du SAGE CB,
- initier la création du tableau de bord du SAGE CB,
- suivre les actions et projets menés à l'échelle du territoire vis-à-vis de la qualité de l'eau,
- diffuser l'inventaire des zones humides du territoire du SAGE CB,
- s'impliquer dans les démarches inter-SAGE et associées (SAGE Adour aval, élaboration du SCoT Pays basque Seignanx, étude évaluative de la politique nationale des SAGE).

En complément des échanges et réunions techniques moins formels, l'animatrice a organisé ou participé aux réunions suivantes (adaptations au regard du contexte sanitaire particulier de 2021) :

Date	Objet	Lieu	
11/01/2021	Webconférence FNCCR : Eau et Territoires - SAGE et CLE	Visioconférence	
01/02/2021	Présentation de l'étude sur la biodiversité rétro-littoral basque - CNBSA	Visioconférence	
11/02/2021	Réunion service communication pour site internet CAPB/ page SAGE CB	Bayonne	
24/02/2021	Point d'avancement avec Président - SAGE CB	Bidart	
24/02/2021	Réunion DSP Secteur 1 : qualité eau	Urrugne	
02/03/2021	Présentation contexte et calendrier SAGE à nouveau membre CLE	Téléphone	
18/03/2021	Réunion service communication CAPB projet vidéo et actualités SAGE	Visioconférence	
30/03/2021	Réunion Secteur 2 – Eaux de baignade/assainissement	Anglet	
31/03/2021	Réunion Secteur 1 – Eaux de baignade/assainissement	Urrugne	
01/04/2021	Réunion des animateurs de SAGE bassin Adour-Garonne	Visioconférence	

¹ Le comité technique du SAGE CB ne s'est pas réuni en 2021.



Date	Objet	Lieu	
08/04/2021	Réunion COTECH SAGE Adour aval	Visioconférence	
03/05/2021	Réunion CLE SAGE Adour aval	Visioconférence	
05/05/2021	Réunion service communication CAPB outils de com SAGE CB	Urrugne	
19/05/2021	Point d'avancement avec Président - SAGE CB	Bidart	
25/05/2021	Réunion service communication CAPB projets vidéo SAGE CB	Urrugne	
09/06/2021	Réunion technique SAGE CB et SCOT Pays Basque & Seignanx	Visioconférence	
10/06/2021	Réunion technique CAPB sur ANC	Urrugne	
16/06/2021	Réunion de la CLE SAGE CB	Bidart	
30/06/2021	Réunion de lancement projet vidéo avec prestataire et service com.	Urrugne	
01/07/2021	Réunion Agence de l'eau AG sur les zones humides : état des connaissances et études engagées en Pyrénées-Atlantiques	Visioconférence	
05/07/2021	Réunion de la Commission territoriale littoral - Comité de bassin AG	Visioconférence	
07/07/2021	Réunion de travail des scénarios projet vidéo avec service communication	Urrugne	
13/07/2021	Comité de suivi des travaux de falaises sur la côte des basques Biarritz	Visioconférence	
03/08/2021	Réunion technique Natura 2000 Mer et Littoral et SAGE CB	Visioconférence	
05/08/2021	Réunion technique avec Agence de l'eau AG pour le tableau de bord	Urrugne	
10-11/08/2021	Tournages pour vidéo SAGE CB	Ascain/Arcangues	
25/08/2021	Point d'avancement avec Président - SAGE CB	Bidart	
02/09/2021	Réunion technique GIS Littoral Basque et SAGE CB	Urrugne	
02/09/2021	Réunion service communication CAPB projet vidéo et actualités	Visioconférence	
14/09/2021	Réunion du bureau de la CLE SAGE CB	Urrugne	
12/10/2021	Réunion de travail avec service com. ajustements vidéo et supports visuels	Urrugne	
14/10/2021	Réunion de travail avec service com. ajustements vidéo	Visioconférence	
14/10/2021	Réunion technique CAPB sur ANC	Urrugne	
15/10/2021	Réunion de travail avec prestataire - ajustement contenu et montage vidéo suite à 1ère proposition	Urrugne	
18/10/2021	Réunion technique SAGE CB et SCOT Pays Basque & Seignanx	Visioconférence	
19/10/2021	Réunion sur les opportunités de développement d'outils de gestion intégrée de l'eau sur BV Nive, Bidouze et Saison – AEAG/CAPB	Urrugne	
19/10/2021	Réunion Comité d'évaluation nationale de la politique des SAGE	Visioconférence	
21/10/2021	Echange avec CCI Bayonne pour état d'avancement SAGE CB	Téléphone	
21/10/2021	Réunion COTECH SAGE Adour Aval suite à enquête publique	Visioconférence	
03/11/2021	Présentation contexte et calendrier SAGE CB à nouveaux référents ARS	Urrugne	
04/11/2021	Point préparation CQE n°3 avec Président et Vice-président	Bidart/visio	
08/11/2021	Echange avec association La Pagaie sauvage	Urrugne	
22/11/2021	Réunion de travail - ajustement contenu et montage vidéo SAGE CB	Visioconférence	
25/11/2021	Réunion technique SAGE Adour Aval et CB sur ANC	Visioconférence	
26/11/2021	Réunion SPPPI Estuaire Adour / SAGE CB et qualité de l'eau	Bayonne	
01/12/2021	Réunion Commission Qualité de l'Eau n°3 du SAGE CB	Biarritz	
01/12/2021	Echange avec Fédération de pêche pour état d'avancement SAGE CB	Urrugne	
02/12/2021	Réunion de travail outils de communication SAGE CB (vidéo, site, actu)	Visioconférence	
03/12/2021	Réunion de travail CAPB ELMN/CEBV - Commission par BV SAGE CB et Groupe de Travail BV Côtiers basques	Urrugne	
06/12/2021	Echange avec CRPF pour état d'avancement SAGE CB	Téléphone	
08/12/2021	Echange avec INRAE pour état d'avancement SAGE CB	St-Pée-sur-Nivelle	



Volet transversal

Modification de la composition de la CLE

La procédure de modification de la composition de la CLE, en lien avec les élections communales et intercommunales, a été fortement perturbée par le contexte sanitaire au cours de l'année 2020, conduisant à un glissement de la procédure en 2021. A la suite de la transmission des délibérations et proposition de liste le 3 février 2021, l'AMF a validé et transmis au préfet la liste actualisée des membres du collège des collectivités territoriales par courrier du 6 avril 2021. L'arrêté préfectoral de modification de la composition de la CLE correspondant a été établi le 17 mai 2021 par le préfet.

Une deuxième phase de modification de composition de la CLE a toutefois été nécessaire en 2021 en lien avec les élections départementales et régionales de juin 2021. L'animatrice a pris l'attache du département des Pyrénées-Atlantiques et de la région Nouvelle-Aquitaine dès le mois d'août afin de permettre les désignations des membres pour la CLE du SAGE CB, qui ont eu lieu en septembre 2021 pour les deux structures. La transmission des délibérations correspondantes le 2 novembre 2021 à la DDTM 64 a permis l'établissement par le préfet d'un nouvel arrêté modificatif de la composition de la CLE, le 9 novembre 2021.

Ces deux arrêtés ont été transmis à l'ensemble des membres de la CLE par mail le 21 mai et le 16 novembre 2021. La DDTM 64 transmettra ce dernier arrêté par courrier officiel en début d'année 2022.

Installation de la nouvelle CLE et réunion du bureau

Commission Locale de l'Eau

L'établissement de l'arrêté modificatif du 17 mai 2021 a permis l'installation de la nouvelle CLE lors de la réunion du 16 juin 2021 à la technopole Izarbel de Bidart. Avec 24 membres présents ou représentés sur 48 au sein de la CLE, la représentativité était de 50 %.

Après un rappel des caractéristiques du SAGE CB, pour les nouveaux membres en particulier, le bilan d'activités de l'année 2020 et la feuille de route 2021 ont été présentés. Le bilan 2020 a été validé à l'unanimité.

La procédure de modification de la CLE a ensuite été abordée, conduisant au besoin de désignation du Président, des trois Vice-présidents et des membres du bureau (collège des collectivités territoriales uniquement). Après un rappel de la composition et des principes de gouvernance de la CLE, ont été élus à l'unanimité par les membres du collège des Collectivités :

- Marc BÉRARD, Président de la CLE du SAGE CB,
- Mathieu KAYSER, Vice-président « qualité de l'eau »,
- Peio DUFAU, Vice-président « aménagement du territoire et urbanisme »,
- Thomas LAFITTE, Vice-président « milieux »,
- 9 membres du collège des collectivités au bureau, comptant 17 membres au total.

NB: Le tableau récapitulatif de la composition de la CLE et de son bureau est disponible en annexe.

De plus, les projets de SDAGE et PGRI 2022-2027 pour le district Adour-Garonne ont été présentés, la CLE ayant été sollicitée par l'Agence de l'Eau Adour-Garonne pour rendre un avis sur ces projets. La proposition d'avis formulée par l'animatrice du SAGE a été détaillée en séance. L'assemblée a débattu sur ce sujet avant de valider cette proposition d'avis (21 votes pour et 3 abstentions).

Enfin, cette instance a permis la validation à l'unanimité de la création de commissions par bassin versant pour le SAGE CB.

Le compte-rendu de cette réunion a été transmis par mail aux membres de la CLE le 25 août 2021.



Bureau de CLE

Suite à sa validation en CLE, le nouveau bureau s'est réuni le 14 septembre 2021 au siège de la CLE à Urrugne. Après un rappel des caractéristiques du SAGE CB, l'animatrice a présenté l'état d'avancement de la mise en œuvre du SAGE CB et les premiers éléments liés au développement de l'outil « tableau de bord ». Le volet communication est ensuite abordé avec la présentation du projet de 4 vidéos, dont une première version a été visionnée lors de la séance, et des autres supports de communication (site internet, actualités, GIF). Enfin, l'organisation et le contenu des prochaines commissions Qualité de l'eau et commissions par bassin versant sont exposés.

Le compte-rendu de cette réunion a été transmis par mail aux membres de la CLE le 17 septembre 2021.

Communication

Un travail conséquent a été réalisé en 2021 sur le volet communication dans l'objectif de faire connaître le SAGE CB au grand public et l'y intéresser. Afin d'y parvenir, une réflexion globale a été menée avec le service communication de la CAPB, conduisant à la mise à jour du site internet, au développement de nouveaux outils (vidéos, GIF, etc.) et à l'élaboration d'une stratégie de communication pour le SAGE CB.

Site internet

Dans la continuité des démarches engagées en fin d'année 2020, une importante mise à jour a été effectuée sur les pages dédiées au SAGE Côtiers basques sur le site internet de la CAPB (architecture et contenus), en concertation avec les autres politiques de l'eau et le service communication de la CAPB.

L'animatrice a proposé différents textes et supports pédagogiques pour alimenter les pages dédiées au SAGE, dont une première version a été mise en ligne en février 2021. Des améliorations et du contenu additionnel ont été apportés tout au long de l'année en fonction de l'utilisation, des évènements et du développement des autres outils de communication du SAGE.

Les contenus sur le SAGE s'organisent en 2 pages principales sur le site de la CAPB:

- Une page générale expliquant l'outil SAGE au sens large, son cadre, ses objectifs, ainsi que l'existence de 2 SAGE à l'échelle du territoire de la CAPB : les Côtiers basques et le SAGE Adour Aval. Cette page est notamment la porte d'entrée vers la page spécifique au SAGE CB (cf. tiret suivant) et le site de l'Institution Adour, qui est la structure porteuse du SAGE Adour Aval. https://www.communaute-paysbasque.fr/vivre-ici/leau/les-schemas-damenagement-et-de-gestion
 - https://www.communaute-paysbasque.fr/vivre-ici/leau/les-schemas-damenagement-et-de-gestion-des-eaux-sage
- Une page spécifique au SAGE CB relatant l'intérêt d'un SAGE sur ce territoire, ses caractéristiques, son organisation ainsi que ses enjeux et orientations. Cette page accueille également en téléchargement les documents fondateurs du SAGE (dont PAGD et règlement), les rapports de l'inventaire des zones humides et le bilan d'activités.
 - https://www.communaute-paysbasque.fr/vivre-ici/leau/les-schemas-damenagement-et-de-gestion-des-eaux/sage-cotiers-basques

En complément de ces pages structurantes, des actualités sont ponctuellement publiées via le site de la CAPB et ses réseaux sociaux. Elles sont mobilisées pour faire vivre le SAGE CB et rendre compte du travail effectué. En 2021, trois actualités sont parues en lien avec les différentes instances du SAGE :

- La CLE du 16/06/21:

 https://www.communaute-paysbasque.fr/a-la-une-2/actualites/actualite/les-eaux-littorales-au-coeur-des-enjeux-schema-damenagement-et-de-gestion-des-eaux-sage-cotiers-basques
- Le bureau de la CLE du 14/09/21 https://www.communaute-paysbasque.fr/a-la-une-2/actualites/actualite/une-nouvelle-commission-locale-de-leau-pour-le-territoire-cotiers-basques
- La Commission qualité de l'eau du 01/12/21



https://www.communaute-paysbasque.fr/a-la-une-2/actualites/actualite/les-eaux-littorales-au-coeur-des-enjeux-schema-damenagement-et-de-gestion-des-eaux-sage-cotiers-basques

Projet vidéo

En complément des supports rédactionnels existants, le développement d'outils visuels et courts s'est imposé afin de moderniser notre approche et toucher un public plus large via internet et les réseaux sociaux notamment. L'objectif étant d'utiliser ces outils comme des « accroches » incitant à découvrir le SAGE plus largement via le site internet et les futures actualités.

Ainsi, en collaboration avec le service communication de la CAPB, un projet de création de vidéos a été lancé dès le mois de mars et s'est poursuivi tout au long de l'année 2021 au travers des étapes suivantes :

- Validation du format et du contenu,
- Consultation du prestataire,
- Réunion de lancement avec le prestataire,
- Elaboration des synopsis,
- Validation des lieux de tournage et demande d'autorisation,
- Tournages,
- Montage des vidéos,
- Validation des vidéos (fond et forme).

Le travail réalisé avec le prestataire Comédia production a conduit à l'élaboration de 4 vidéos d'1 à 2 minutes, en lien avec les 4 axes développés dans les documents du SAGE CB: qualité de l'eau, milieux naturels, aménagement et concertation. La première version de la vidéo « aménagement » a été présentée aux membres du bureau le 14 septembre, qui l'ont bien accueillie. Depuis, de nombreux échanges avec le prestataire ont eu lieu afin d'améliorer ces vidéos, qui étaient quasiment abouties en décembre 2021. Leur validation définitive est prévue en janvier 2022, induisant une diffusion au cours du 1^{er} trimestre 2022 (versions française et basque).

Afin de définir une identité graphique spécifique au SAGE CB, un graphiste a travaillé une accroche visuelle présente en introduction et en conclusion de chaque vidéo.



Pour information, ce projet vidéo a été co-financé par l'Agence de l'Eau Adour-Garonne à hauteur de 1 500 €.

Autres supports

Dans le cadre de la stratégie de communication développée pour le SAGE CB, un autre outil a été créé en 2021 à destination des réseaux sociaux. Il s'agit d'un support visuel animé ou GIF d'une vingtaine de secondes qui reprend l'identité graphique spécifique au SAGE CB (utilisée également dans les vidéos) et introduit une information « clé » du SAGE CB. Ce GIF, accompagné d'un texte d'accroche, renvoie vers un article de fond existant sur le site internet. Cet outil permettra alors de produire de l'actualité indépendamment des instances du SAGE, et de rendre plus



lisible et visible les dispositions du SAGE CB. Ce support sera déployé en 2022, après la diffusion des vidéos du SAGE CB et leur valorisation. L'animatrice a d'ores et déjà rédigé en 2021 deux articles pouvant être utilisés dans ce cadre.

De plus, les données relatives au SAGE CB ont été mises à jour sur le site de référence des outils de gestion de l'eau : Gest'eau. https://www.qesteau.fr/sage/cotiers-basques

Sollicitation de la CLE par les organismes d'Etat

Suivi des projets soumis à déclaration ou autorisation au titre de la loi sur l'eau

En 2021, la CLE du SAGE CB a été consultée pour avis sur un seul projet relevant de l'autorisation Loi sur l'eau. Il s'agissait d'une demande d'autorisation de prélèvements pour l'irrigation agricole 2021, déposée par le Groupement des Irrigants des Pyrénées-Atlantiques. Par délégation prévue au règlement de fonctionnement de la CLE et dans l'impossibilité de la réunir, le Président de la CLE a émis un avis sur ce projet le 04/03/2021.

De plus, 3 avis de décision du Préfet, relatifs à des projets liés à l'eau sur le territoire du SAGE, ont été transmis pour information par le service de Police de l'Eau de la DDTM 64 au cours de l'année 2021.

Tous ces dossiers ont été examinés par l'animatrice du SAGE afin de faciliter les échanges avec les acteurs concernés par ces projets et produire les propositions d'avis le cas échéant.

Projets de SDAGE-PDM et PGRI 2022-2027 du bassin Adour-Garonne

La CLE a été sollicitée, par courrier du 8 février 2021, afin d'émettre un avis sur le projet de stratégie de l'eau sur le bassin Adour-Garonne, comprenant le SDAGE Adour-Garonne 2022-2027 et son programme de mesures associé, ainsi le PGRI Adour-Garonne 2022-2027.

A cet effet, l'animatrice du SAGE a examiné l'ensemble des documents associés à cette consultation, et en particulier, l'état des lieux de 2019 (168 p), le projet de SDAGE 2022-2027 (430 p), le programme de mesures (424 p) et le projet de PGRI 2022-2027 (78 p). Sous couvert du Président de la CLE, l'animatrice a rédigé une proposition d'avis formulée au regard des enjeux du territoire des Côtiers basques, qui a été transmise aux membres de la CLE par mail le 10 juin 2021, en préparation de la réunion de la CLE le 16 juin 2021. Après une présentation des deux projets et de la proposition d'avis, l'assemblée a débattu avant de valider cette proposition d'avis (21 votes pour et 3 abstentions). L'avis définitif a été transmis aux services de l'Etat par courrier et via la plateforme en ligne le 25 juin 2021.

Stratégie territoriale du sous-bassin versant littoral

La CLE a été sollicitée, par mail du 21 mai 2021, afin d'émettre un avis sur le projet de stratégie à l'échelle du sous-bassin versant littoral, visant à faciliter l'atteinte du bon état des eaux et une gestion quantitative équilibrée des ressources au regard de tous les usages sur ce territoire.

A cet effet, l'animatrice du SAGE a examiné le document associé à cette consultation, soit le projet de stratégie territorial littoral (28 p), et a rédigé une proposition d'avis au regard des enjeux du territoire Côtiers basques. Cet avis n'a pas pu être présenté aux membres de la CLE au regard du délai de réponse trop court attendu pour le 11 juin 2021. En ce sens et considérant les sujets très proches déjà débattus en CLE vis-à-vis des projets de SDAGE et PGRI, le Président de la CLE a émis un avis favorable sur ce projet par délégation prévue au règlement de fonctionnement de la CLE. Cet avis a été transmis aux services de la DDTM 33 par mail le 17 juin 2021, avec l'octroiement d'un délai supplémentaire.



Suivi de mise en œuvre du SAGE

Bilan de l'état d'avancement des dispositions du SAGE CB

La mise en œuvre du SAGE CB ayant débuté le 8 décembre 2015 pour 10 ans, il paraissait opportun de réaliser un bilan à mi-parcours de l'état d'avancement des dispositions du SAGE CB. L'animatrice et Pierre CHATELAIN, stagiaire sur l'été, ont engagé un important travail visant à rechercher et récolter les données et informations nécessaires à l'évaluation de la réalisation des dispositions du SAGE sur le territoire des Côtiers basques. En ce sens, de nombreux échanges et rencontres ont mobilisé en 2021 les différentes directions de la CAPB (volets assainissement, eau potable, milieux naturels, etc.) et les partenaires techniques externes (CCI Bayonne, CBNSA, Fédération de pêche 64, CRPF, INRAE, etc.).

Un état d'avancement provisoire a été présenté au bureau de la CLE le 14 septembre 2021, certaines données étant encore manquantes pour évaluer la réalisation de 7 dispositions. Ce bilan devrait être finalisé en 2022.

Les contacts avec les partenaires techniques se poursuivront en 2022 dans l'objectif de finaliser ce bilan mais également de pérenniser les échanges à long terme, en particulier dans le cadre des réflexions à mener sur l'opportunité de révision du SAGE CB.

Elaboration du Tableau de bord

La création du tableau de bord a été initiée en parallèle du travail présenté ci-dessus afin de munir le SAGE CB, et sa CLE en particulier, d'un outil de suivi de la mise en œuvre du SAGE sur lequel s'appuyer.

Une réunion technique a été organisée avec Christophe RAMBEAU de l'Agence de l'Eau le 5 août 2021 afin de définir les attendus et avoir un retour d'expériences sur ce type d'outils à l'échelle du bassin Adour-Garonne. Sur la base de cette réunion, de nos recherches et des besoins identifiés, les objectifs et formats de l'outil ont été définis et présentés lors du bureau du 14 septembre. Le choix des indicateurs, constituant l'étape suivante et cruciale de l'élaboration de l'outil, sera travaillé en partenariat avec l'équipe support de la CAPB et le COTECH du SAGE CB en 2022. Le calendrier initial présenté lors du bureau a été réévalué et rallongé en 2022.

Volets Milieux naturels et Qualité de l'eau

Diffusion et valorisation de l'inventaire des zones humides du SAGE Côtiers basques

Dans la continuité de la diffusion engagée en 2019, les documents relatifs à l'étude d'inventaire des zones humides du territoire du SAGE CB sont disponibles en libre accès sur les pages internet du SAGE CB. En revanche, les données SIG ayant permis de constituer l'atlas sont disponibles uniquement sur demande auprès de l'animatrice. Ceci permet d'évaluer le cadre dans lequel ces demandes sont formulées, ainsi que la nature des demandeurs. En complément des sollicitations exprimées précédemment, 5 demandes supplémentaires ont été formulées en 2021 pour alimenter des diagnostics écologiques et des projets de planification et d'aménagement :

Date transmission	Demandeur (MO)	Projets ciblés
16/02/2021	CAPB/Natura 2000 Nive Nivelle	Inventaires pour améliorer les connaissances sur le cuivré des marais
09/06/2021	CAPB/DGA ELMN/CEBV	Plan de gestion des ZH de l'Uhabia
01/07/2021	Département 64	Recensement données ZH disponibles sur territoire départemental
01/07/2021	Agence de l'Eau Adour-Garonne	Inventaires des zones humides à l'échelle du département 64
13/10/2021	MIFEN-EC +association ECMC	Etude d'amélioration des connaissances sur les mollusques vertigos du territoire

Par ailleurs, une présentation de cette étude a été réalisée par l'animatrice lors de la réunion sur les zones humides organisée par l'Agence de l'eau Adour-Garonne le 1^{er} juillet 2021, visant à faire un état des connaissances et des études engagées en Pyrénées-Atlantiques sur ce sujet.



De plus, cette étude est mise en avant dans la vidéo du SAGE CB élaborée en 2021 traitant des milieux naturels. En complément, un article sur cette étude a été rédigé afin d'être valorisé via les nouveaux outils de communication du SAGE CB, qui seront déployés en 2022.

Suivi des actions et projets menés à l'échelle du territoire vis-à-vis de la qualité de l'eau

Afin de garantir une bonne qualité des eaux de baignade par rapport aux normes en vigueur et ainsi limiter la fermeture des plages, les collectivités travaillent et investissent depuis de nombreuses années à l'amélioration des installations et des réseaux d'assainissement à l'échelle des bassins versants en réponse aux objectifs et enjeux du SAGE CB. En lien avec les services opérationnels de la CAPB et en particulier le service Eau de baignade, Qualité de la Direction Littoral et Milieux Naturels, l'animatrice s'est attachée à suivre les actions menées en 2021 sur le territoire du SAGE CB:

- échanges avec les services en charge de l'assainissement (CAPB);
- suivi des études ou investigations spécifiques, sur des secteurs ciblés (ex du Baldareta et de l'Untxin en 2021).

Bien que majoritaire, l'assainissement domestique n'est pas la seule source de dégradation de la qualité des eaux de baignade. Ainsi, l'animatrice reste en veille auprès des services dédiés à la gestion des rivières (Service Gestion des Rivières) et au suivi de la qualité des cours d'eau (Service Eau de baignade, Qualité).

Par ailleurs, un suivi de l'épisode Ostreopsis et des actions associées a été mené par l'animatrice et sera poursuivi en 2022 vis-à-vis de cette nouvelle problématique sur notre territoire. De plus, l'animatrice reste en veille sur les projets de recherche en cours sur les Côtiers basques, notamment ceux portant sur la qualité des eaux littorales (réseau de suivis, projet Micropolit, GIS Littoral basque, etc.).

Ce travail de fond permet de connaître l'état d'avancement des actions conjointes menées en faveur de l'amélioration de la qualité de l'eau et de les retranscrire auprès de la CLE, au travers notamment de la Commission Qualité de l'Eau.

Commission thématique Qualité de l'eau

Le 1^{er} décembre 2021, la troisième Commission thématique Qualité de l'eau du SAGE a été réunie à la Cité de l'Océan de Biarritz, rassemblant 28 participants dont plusieurs intervenants scientifiques de l'UPPA, de l'Ifremer et du Comité des pêches 64-40. Avec pour thème central les eaux littorales, cette rencontre a permis de présenter et d'échanger sur :

- les réseaux de suivis existants sur la qualité des eaux littorales du territoire des côtiers basques,
- le Groupement d'Intérêt Scientifique Littoral Basque et ses projets,
- l'état des connaissances concernant l'algue Ostreopsis,
- les travaux menés sur les micropolluants et les mousses marines,
- le phénomène de liga (ou mucilage marin présent au large de nos côtes).

De manière générale, les participants ont été satisfaits de la tenue de cette réunion, répondant aux besoins de connaissance des projets scientifiques menés sur la côte basque, afin d'adapter au mieux la gestion territoriale vis-à-vis de ces problématiques grandissantes ou nouvelles.

Le compte-rendu de cette réunion a été transmis par mail aux membres de la CLE le 12 janvier 2022. En complément, il sera transmis aux communes concernées et mis en ligne en 2022.

Commission par bassin versant

Suite à la validation de la création des commissions par bassin versant par la CLE le 16 juin 2021, les premiers jalons ont été précisés lors de la réunion du bureau le 14 septembre 2021. Pour rappel, ce zoom à l'échelle des bassins versants (enjeux spécifiques plus localisés) permettra de traiter en transversalité tous les thèmes du SAGE



CB selon les besoins (qualité de l'eau, milieux, aménagements, usages). En raison des enjeux et des données disponibles, les premières commissions viseront le bassin versant de l'Uhabia et ceux de la Nivelle et de l'Untxin, traités ensemble en raison de leur exutoire commun au niveau de la baie de Saint-Jean-de-Luz/Ciboure.

Afin d'organiser ces commissions, les membres de la CLE ont été sollicités durant le dernier trimestre 2021 pour indiquer leurs besoins et propositions de contenu pour ces commissions. Pour cela, une boite à idées partagée a été mise en place afin de proposer des sujets sur l'ensemble des bassins versants du SAGE (liste déroulante avec les 9 fleuves en colonne n°1): <u>Boîte à idées Commission bassin versant.xlsx</u>.

La première commission devrait avoir lieu en fin d'année 2022.

Volet Inter-SAGE & démarches partenariales

SAGE Adour aval

Le SAGE Adour aval a mobilisé l'animatrice du SAGE Côtiers basques au cours de toute la phase d'élaboration depuis 2015, ce qui a permis de s'assurer de la cohérence de son contenu avec le SAGE CB voisin. Les dernières étapes de l'élaboration ont été perturbées en 2020 et 2021 par le contexte sanitaire et les modifications successives de composition de la CLE. En conséquence, la phase d'enquête publique n'a été menée qu'en septembre 2021, conduisant à des ajustements mineurs du projet de SAGE en fin d'année 2021. La validation définitive du SAGE Adour Aval par la CLE devrait avoir lieu le 27 janvier 2022.

Ainsi, l'animatrice a suivi l'avancement de l'ensemble de ces démarches via sa participation à deux COTECH (08/04/21 et 21/10/21) et à la CLE du 3 mai 2021. En complément, les deux animatrices assurent des échanges techniques réguliers en lien avec tous les sujets de nos SAGE respectifs.

Etude nationale sur la politique des SAGE

Dans la continuité depuis 2020, l'animatrice du SAGE CB participe à l'étude nationale d'évaluation de la politique des SAGE, en tant que membre du Comité d'évaluation. Cette étude a pour objectif d'identifier les freins à l'opérationnalité et à l'effectivité de la politique des SAGE, de définir les différents types d'action susceptibles d'y remédier, d'identifier et de valoriser les points forts et consensuels de la politique des SAGE ainsi que de valoriser les retours d'expérience. Le Comité d'évaluation est chargé de porter une appréciation sur le travail réalisé par le bureau d'études mandaté, de préconiser les orientations qui lui semblent les plus pertinentes, et de valider les principales étapes et livrables de l'étude. Initialement prévue sur 2 ans, cette étude a pris du retard en lien avec le contexte sanitaire et sera finalisée en 2022.

Ainsi, l'animatrice a participé à la troisième réunion du Comité d'évaluation organisée en visioconférence le 19 octobre 2021, marquant la fin de la phase 3 de diagnostic et d'analyse des données collectées. Les prochains rendez-vous sont prévus en janvier 2022 (ateliers prospectifs) et en mars 2022 afin de discuter des livrables finaux de l'étude.

Comité de Bassin Adour-Garonne et réseaux des SAGE

L'animatrice a assisté à la Commission Territorial Littoral du 5 juillet 2021, organisée par le Comité de bassin Adour-Garonne, traitant notamment du volet opérationnel du Document Stratégique de Façade (DSF) Sud-Atlantique et du projet de stratégie territoriale littoral.

De plus, dans le cadre de la coopération inter-SAGE, l'animatrice a participé à la Webconférence du 11 janvier 2021, organisée par la FNCCR sur la thématique « Eau et Territoires - SAGE et CLE » et à la réunion des animateurs de SAGE Adour-Garonne du 1^{er} avril 2021.



Autre démarche partenariale

Par courrier du 3 mai 2021, la mairie de Biarritz a sollicité la participation d'un représentant de la CLE du SAGE CB au comité de suivi mis en place dans le cadre des travaux de confortement des falaises de la Côte des Basques à Biarritz. Le Président de la CLE a répondu favorablement à cette demande par courrier du 1^{er} juin 2021. Un premier COPIL a été organisé le 13 juillet 2021 afin de présenter l'objectif et l'état d'avancement de ces travaux.

Volet Eau & aménagement

La feuille de route 2021 prévoyait la création d'une notice pour une meilleure intégration du SAGE CB dans les documents d'urbanisme. Une révision des priorités, en lien avec les projets en cours et le plan de charge de l'animatrice sur l'année 2021, a conduit à reporter ce travail en 2022.

Le SCoT Pays Basque & Seignanx sollicite régulièrement l'animation du SAGE Côtiers basques dans le cadre de son élaboration depuis 2019, afin de s'assurer de la cohérence de son contenu avec le SAGE CB. Ainsi, l'animatrice a participé à deux réunions techniques (9 juin et 18 octobre) avec la chargée de mission du syndicat du SCoT en 2021, afin de permettre une bonne intégration des enjeux de l'eau et du SAGE CB dans les documents fondateurs du SCoT, et notamment le Projet d'Aménagement Stratégique (PAS). Ce travail collaboratif se poursuivra en 2022.

Par ailleurs, l'animatrice a été sollicitée par plusieurs interlocuteurs dans le cadre de projets d'aménagements afin de préciser certains éléments ou vérifier la compatibilité de ces projets avec le SAGE Côtiers basques.

Budget

Pour l'année 2021, les dépenses liées à l'animation concernent :

- les charges directes du poste de l'animatrice (1/2 ETP, soient 110 jours) : 21 986,80 € ;
- les charges indirectes (forfaitaire, 20%) : 4 397,36 € ;

Le total des dépenses liées à l'animation s'élève donc à 26 384,16 €.

Par ailleurs, le montant total lié au développement des outils de communication (vidéos, GIF, identité graphique, traduction) pour le SAGE Côtiers basques s'élève à 5 710,60 € HT (soit 6 730,60 € TTC). La majorité des factures liées à cette prestation a été mandatée en 2021 et celle pour les vidéos le sera en début d'année 2022. Le versement des aides de l'Agence de l'Eau sera donc sollicité en 2022.

Annexe

	Composition de la CLE du SAGE Côtiers basques 2021-2025						
Collège	Structure	Représentant	Bureau	Commune d'origine SAGE CB	Nombre total	Représentativité	
	Conseil régional Nouvelle-Aquitaine	Mme Emilie DUTOYA	oui	Ciboure			
	Conseil Départemental des Pyrénées-Atlantiques	Mme Patricia ARRIBAS-OLANO	non	Saint-Jean-de-Luz			
	Communauté d'Agglomération Pays Basque	M. Jean-Louis FOURNIER	non	Ascain			
	Communauté d'Agglomération Pays Basque	Mme Solange DEMARCQ EGUIGUREN	non	Biriatou			
	Communauté d'Agglomération Pays Basque	Mme Maider AROSTEGUY	non	Biarritz			
	Communauté d'Agglomération Pays Basque	M. Mathieu KAYSER	oui (VP)	Biarritz			
	Communauté d'Agglomération Pays Basque	M. Cédric CROUZILLE	non	Anglet			
	Communauté d'Agglomération Pays Basque	Mme Marie-José MIALOCQ	non	Arbonne			
	Communauté d'Agglomération Pays Basque	Mme Chantal KEHRIG COTTENÇON	non	Hendaye			
	Communauté d'Agglomération Pays Basque	Mme Marie-Pierre BURRE CASSOU	non	Guétary			
	Communauté d'Agglomération Pays Basque	M. Didier MAISTERRENA	oui	Arcangues	27		
	Communauté d'Agglomération Pays Basque	M. Claude MOUNOLE	non	hors Sage CB (Larressorre)			
Collège des	Communauté d'Agglomération Pays Basque	Mme Valérie DEQUEKER	non	Anglet			
collectivités	Communauté d'Agglomération Pays Basque	M. Emmanuel ALZURI	non	Bidart		56%	
territoriales	Syndicat Mixte du SCoT Pays Basque-Seignanx	M. Ramuntxo GOYHETCHE	non	Ahetze			
	Syndicat Kosta Garbia	M. Marc CAMPANDEGUI	oui	Bidart			
Ì	Mairie de Bidart	M. Marc BÉRARD	oui (P)	Bidart			
Ì	Mairie d'Ainhoa	M. Michel IBARLUCIA	non	Ainhoa			
	Mairie de Ciboure	M. Peio DUFAU	oui (VP)	Ciboure			
	Mairie d'Espelette	M. Jean-Marie IPUTCHA	non	Espelette			
	Mairie de Sare	M. Thomas LAFITTE	oui (VP)	Sare			
	Mairie de Souraïde	M. Thierry SANSBERRO	non	Souraïde			
	Mairie de Saint-Pée-sur-Nivelle	M. Pierre FALIERE	oui	Saint-Pée-sur-Nivelle			
	Mairie d'Urrugne	M. Nikolas REGERAT	non	Urrugne			
	Mairie d'Ustaritz	M. Mikel GOYHENETCHE	non	Ustaritz			
	Syndicat Mixte Bil Ta Garbi	M. Daniel ARRIBERE	oui	hors Sage CB (Bayonne)			
Ţ	Syndicat intercommunal de la Baie de St Jean de Luz-Ciboure	M. Jean-François IRIGOYEN	non	Saint-Jean-de-Luz			

Composition de la CLE du SAGE Côtiers basques 2021-2025						
Collège	Structure	Représentant	Bureau	Commune d'origine SAGE CB	Nombre total	Représentativité
	CCI de Bayonne - Pays Basque		oui			27%
	Centre Régional de la Propriété Forestière		non			
	Chambre d'Agriculture des Pyrénées-Atlantiques		oui			
	Cluster Eurosima		non			
	Agence d'Attractivité et de Développement Touristiques		non			
Callàga das	Comité Local des Pêches Maritimes de Bayonne		non			
Collège des usagers	Conseil de Développement du Pays Basque		non		13	
	Euskal Herriko Laborantza Ganbara		oui			
	Fédération de Pêche des Pyrénées-Atlantiques		oui		_	
	Sepanso		oui			
	Surfrider Foundation		non			
	UFC que choisir		non			
	Chambre des métiers et de l'Artisanat des Pyrénées-Atlantiques		non			
	M. Le Préfet coordonnateur de bassin ou son représentant		non			
	M. Le Préfet des Pyrénées-Atlantiques ou son représentant		non			
	M. le Directeur de la DREAL Nouvelle Aquitaine ou son représentant		non		8	17%
Collège de	M. le Directeur de la DDTM des Pyrénées-Atlantiques ou son représentant		oui			
l'Etat	M. le Directeur adjoint, délégué à la mer et au littoral ou son représentant		non			
	M. le Directeur de l'Agence Régionale de Santé ou son représentant		non			
	M. le Directeur de l'Agence de l'eau Adour Garonne ou son représentant		oui			
	M. le Directeur de la délégation inter-régionale de l'OFB ou son représentant		oui			
					48	100%